

Ragondins : Attention danger (VAV 164 – février 2019)

Depuis quelques années les ragondins se sont installés tout au long du cours de l'Yvette et ont envahi certaines zones. Ce gros rat de rivière est arrivé d'Amérique du sud au XIX^{ème} siècle car des Européens le convoitait pour sa fourrure. La crise de 1929 entraîna la faillite des éleveurs qui relâchèrent ces rongeurs dans la nature. Débarrassés des prédateurs de sa terre d'origine (caïman et alligator), les ragondins se sont multipliés jusqu'à devenir envahissants. En France, le ragondin est inscrit sur la liste des animaux nuisibles.

Les terriers du ragondin mesurent 20 cm de diamètre et peuvent atteindre 10 mètres de long. Ils entraînent la destruction et l'érosion des berges ; c'est ce que nous pouvons constater à Villebon, en amont de la zone des Foulons. Par ailleurs, le ragondin peut transmettre à l'homme la leptospirose en souillant l'eau et la végétation des berges par ses urines. Chez l'homme la leptospirose induit une septicémie et peut entraîner la mort. Les ragondins que nous trouvons le long des berges ou dans les jardins des riverains de l'Yvette sont donc potentiellement dangereux. La prolifération des ragondins est donc un problème de santé publique qui doit être pris en charge par les communes et le SIAHVY. Tout comme il est de leur responsabilité d'apporter des solutions pour éviter la destruction des berges. En Europe, des moyens de lutte sont mis en place pour limiter cette prolifération par piégeage vivant réalisé par des personnes ou des organismes habilités.

L'ASEVI estime qu'il devient urgent que la commune ou le SIAHVY prenne ce problème au sérieux . Le SIAHVY nous a dit qu'une campagne de piégeage a déjà été organisée mais avec des résultats limités en raison des « promeneurs » qui nourrissent les ragondins et les libèrent de leur piège.

Nous recommandons de ne plus donner à manger à ces rongeurs et de ne pas entraver le travail des personnes habilitées qui seraient chargées de maîtriser leur prolifération.



Un ragondin qui s'invite dans les plantations d'un riverain